

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS Raccordement à l'aqueduc ou à l'égout

IMMEUBLE VISÉ PAR LA DEMANDE		
ADRESSE :	LOT :	MATRICULE :

INFORMATIONS GÉNÉRALES		
	TYPE DE CONDUITE (MATÉRIAU)	DIAMÈTRE
CONDUITE D'AQUEDUC À RACCORDER AU RÉSEAU MUNICIPAL		mm
CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE À RACCORDER AU RÉSEAU MUNICIPAL		mm
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL À RACCORDER AU RÉSEAU MUNICIPAL		mm
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL AVEC DÉVERSEMENT DANS UN FOSSÉ OU COURS D'EAU		mm

BESOINS PARTICULIERS EN EAU	
SYSTÈME DE GICLEURS	<input type="checkbox"/> OUI DÉBIT OU PRESSION MINIMAL REQUIS: LITRES/SECONDE <input type="checkbox"/> NON
DÉBITS ET CONSOMMATION (NON REQUIS POUR BÂTIMENT RÉSIDENTIEL) POUR LES BÂTIMENTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS ET INSTITUTIONNELS, VEUILLEZ INDICER LA CONSOMMATION EN EAU POUR TOUTES LES APPLICATIONS PRÉVUES : EX : PRODUCTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES, CONSOMMATION, HYGIÈNE, ESPACES À BUREAUX, ENTREPOSAGE, ETC.	DÉBIT MAX. : LITRES/SECONDE
	DÉBIT MOYEN : LITRES/SECONDE
	CONSOMMATION JOURNALIÈRE MAXIMALE LITRES
EAU DE PROCÉDÉ OU DE REFROIDISSEMENT (INDUSTRIES SEULEMENT)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION OU DE CLIMATISATION NÉCESSITANT DE L'EAU EN PROVENANCE DU RÉSEAU D'AQUEDUC	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

REJETS	
OCCUPATION DU BÂTIMENT PAR UN CABINET DENTAIRE (SÉPARATEUR D'AMALGAME REQUIS)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OCCUPATION DU BÂTIMENT PAR UN RESTAURANT OU UN ÉTABLISSEMENT DE PRÉPARATION DE NOURRITURE À DES FINS AUTRES QUE RÉSIDENTIELLES (PIÈGE À MATIÈRES GRASSES REQUIS)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OCCUPATION DU BÂTIMENT PAR UN ATELIER D'ENTRETIEN, DE RÉPARATION OU DE LAVAGE DE VÉHICULES À MOTEURS OU DE PIÈCES MÉCANIQUES (SÉPARATEUR EAU/HUILE REQUIS)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OCCUPATION DU BÂTIMENT PAR UNE ENTREPRISE DONT LES EAUX USÉES SONT SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DES SÉDIMENTS (DESSABLEUR OU DÉCANTEUR REQUIS)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OCCUPATION DU BÂTIMENT PAR UN ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL SUSCEPTIBLE DE DÉVERSER DANS LE RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE UN OU PLUSIEURS CONTAMINANTS INORGANIQUES (MÉTAUX LOURDS, CYANURES, FLUORURES, ETC.)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
AMÉNAGEMENTS IMPERMÉABLES (BÂTIMENT, STATIONNEMENT, BALCON, TERRASSE, ETC.) DONT LA SUPERFICIE TOTALE EXCÈDE 3000M ² (RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES REQUISE)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

DOCUMENTS À FOURNIR	
LES DOCUMENTS SUIVANTS DOIVENT ACCOMPAGNER LA DEMANDE DE PERMIS :	
<input type="checkbox"/> Certificat de localisation ou projet d'implantation projeté du bâtiment principal. Lorsque le bâtiment comporte ou qu'il est prévu d'installer un raccord-pompier, ce plan doit également indiquer la distance entre cet équipement et la borne-fontaine la plus proche ;	
<input type="checkbox"/> Copie de la demande de permis (lorsque les travaux impliquent la délivrance d'un permis de construction);	
<input type="checkbox"/> Pour une conduite de raccordement au réseau d'aqueduc dont le diamètre est supérieur ou égal à 37,5mm, le requérant doit fournir les débits minimal, moyen et maximal prévus, de même que le détail des calculs hydrauliques justifiant un tel diamètre. Une description complète des équipements alimentés par le réseau d'aqueduc doit également être fournie ;	
<input type="checkbox"/> Pour un bâtiment comportant une conduite de raccordement au réseau d'aqueduc d'un diamètre de 100mm ou plus, le requérant doit également fournir un plan de mécanique complet du bâtiment, signé et scellé par un ingénieur ou un technologue membre en règle d'un ordre professionnel reconnu ;	
<input type="checkbox"/> Dépôt de garantie de 2 500\$ (par chèque) est exigé pour le respect des exigences de raccordement;	
<input type="checkbox"/> Pour un bâtiment comportant un réseau d'extincteurs automatiques à eau (gicleur) ou un réseau de canalisations et de robinets d'incendie armés, le requérant doit fournir un plan de mécanique complet du bâtiment, incluant les détails du calcul hydraulique. Ce plan doit être signé et scellé par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.	

COORDONNÉES DE L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DU RACCORDEMENT (OBLIGATOIRE)		
NOM DE L'ENTREPRISE :		
ADRESSE :	VILLE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE :	CELLULAIRE :	TÉLÉCOPIEUR :
PERSONNE RESPONSABLE :	NUMÉRO LICENCE R.B.Q. :	

SIGNATURE DU REQUÉRANT :	DATE :
--------------------------	--------

INSPECTION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT

Une inspection des travaux de raccordement au réseau public est requise avant le remblayage des conduites. À cet effet, dans le cas d'une habitation unifamiliale, bifamiliale ou trifamiliale, vous devez communiquer avec le Service des travaux publics au (450) 652-9888, poste 312 ou 332, et ce, au moins 24 heures avant la réalisation des travaux.

Dans tous les autres cas, vous devez dès maintenant, communiquer avec le Service du génie au (450) 652-9888, poste 308, afin de coordonner la surveillance des travaux.

SECTION À L'USAGE DE LA VILLE

Autorisation RIEP (réseau intermunicipal d'aqueduc seulement) : _____ Date : _____

Permis émis par : _____ Date : _____

VEUILLEZ RETOURNER LE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ

Ville de Varennes – Service de l'urbanisme & de l'environnement
175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec) J3X 1T5

Téléphone : (450) 652-9888 poste 250

Télécopieur : (450) 652-6906

Courriel : urbanisme@ville.varennes.qc.ca

Date de réception :